

À une séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le mercredi **12<sup>e</sup> jour d'octobre deux mille onze**, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère.

Monsieur Jean-Guy Cadieux,  
Monsieur Pierre La Salle,  
Monsieur François Leblanc,  
Monsieur Jean-Luc Leblanc, *Arrivée à 19 h 15*  
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

### **Moment de réflexion.**

Résolution n° 377-2011

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

### **ADMINISTRATION**

#### **Règlement modifiant le règl. #180-2008**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Pierre La Salle, qu'il présentera un règlement à une prochaine réunion, modifiant le règlement #180-2008 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes à certaines entreprises qui désirent s'implanter sur l'ensemble des zones industrielles de la Municipalité.

Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil prochainement.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS (PREMIÈRE PARTIE)**

#### **TRANSPORT ROUTIER**

##### **RUE SAINT-JACQUES**

##### **Demande d'honoraires complémentaires**

Firme Dessau

---

*Item reporté à une séance ultérieure.*

#### **LOISIRS ET CULTURE**

Résolution n° 378-2011

Certificat de paiement #4 «PROVISOIRE»

Dossier # : T8236-02

##### **Réaménagement du terrain de soccer au parc Aimé-Piette**

Municipalité de Saint-Jacques

---

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la recommandation de Leroux, Beaudoin,

Hurens et associés (L.B.H.A.) concernant le paiement du certificat #4 «provisoire» à être versé à l'entrepreneur Bruneau Électrique inc., soit acceptée. Montant à verser **65 033,55 \$** (taxes incluses), et ce, en lien avec les travaux de réaménagement du terrain de soccer au parc Aimé-Piette.

Que cette somme soit payée à même le fonds de roulement de la Municipalité de Saint-Jacques, et ce, pour une période de huit (8) ans remboursable à partir de 2012.

## **VARIA**

### AVIS DE MOTION

#### **Tarification lors de célébration de mariage**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Guy Cadieux qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement concernant la tarification lors de célébration de mariage civil ou d'une union civile.

Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil prochainement.

Résolution n° 379-2011

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la présente séance soit levée à 19 h 30.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

Pierre Beaulieu  
Maire